

**FRANCE**

# Derrière le projet pour l'école de Le Pen, un besoin de 40.000 postes

**Un projet de loi pour créer un nouvel enseignement « civisme et droit », de la classe de CP à celle de terminale, est « déjà prêt ».**

Créer un nouvel enseignement « civisme et droit », pour tous les élèves, « à tous les niveaux de scolarité » : ce n'est pas, à proprement parler, un engagement de Marine Le Pen. Mais c'est une mesure que la candidate a « sous le pied » au titre de l'« approfondissement des engagements », indique Alain Avello, membre du conseil stratégique de campagne en charge de l'éducation. La mesure est tellement importante pour le FN qu'« un projet de loi est déjà prêt », glisse-t-il.

Pour le fondateur du Collectif Racine – qui réunit des « enseignants patriotes » – cet enseignement consisterait en « une véritable instruction civique ». Cette « discipline à part entière » serait dispensée dès l'école primaire « à dose homéopathique » puis à raison de trois heures par semaine au collège et au lycée, pour toutes les filières. « L'école doit être un vecteur d'assimilation républicaine et construire l'égalité entre les jeunes Français quelles que soient leurs origines, explique Alain Avello. Il faut donc leur donner des raisons de connaître leur pays, les symboles et les principes de la République. » La discipline donnerait lieu à la création d'un Capes de droit et au recrutement d'enseignants.

Combien de postes faudrait-il pour cet enseignement ? « Nous

n'avons pas chiffré le détail », répond Alain Avello. Si on prend en compte les 236.000 classes actuelles de la 6<sup>e</sup> à la terminale, un enseignement de 3 heures par semaine mobiliserait près de 40.000 postes, soit plus que les 28.000 professeurs d'histoire-géographie. « Nous n'allons pas nous lancer dans la création inconsidérée de dizaines de milliers de postes », proteste Alain Avello. Le président du Collectif Racine compte sur d'autres « leviers ». Il entend d'abord « redéployer » des moyens existants, en supprimant l'enseignement de philosophie au bac technologique. Cela permettrait d'économiser 450 postes. La suppression des enseignements interdisciplinaires devrait « libérer des heures afin de les reverser vers les enseignements fondamentaux » parmi lesquels civisme et droit.

## L'enseignement de philosophie en filière technologique disparaîtrait.

Certains enseignements verraient donc leur volume horaire diminuer puisque le nombre d'heures des collégiens et lycéens ne changerait pas. L'idée serait de « ne pas toucher aux enseignements fondamentaux », mais de renforcer la spécialisation en première et terminale. Ce qui conduirait par exemple, en terminale S, à réduire les heures de biologie pour en faire « une véritable terminale S centrée sur les mathématiques ».

Parmi les autres leviers, le FN cite les formations des enseignants « pas toujours pertinentes » et le système des décharges syndicales, à « revoir ». Mais on risque d'être loin des 40.000 nécessaires. « Je ne suis pas un homme de chiffres, s'excuse Alain Avello. Il est possible que nous nous heurtions à des contraintes budgétaires qui nous conduiront à revoir au rabais certaines choses. » Tout en espérant que l'enseignement civisme et droit ne soit « pas réduit à peau de chagrin ».

— M.-C. C.